28 septembre 1988 (Vatican)

Audience générale

Cette audience générale est une véritable catéchèse sur la mort de Jésus. Après avoir évoqué les raisons humaines de la mort du Christ (jalousie, conflit d'autorité, propos blasphématoires, risques politiques), le Pape se penche sur le déroulement du procès de Jésus. Partant des mots de celui-ci : « malheur à l'homme par lequel le Fils de l'homme a été trahi » (Judas, le Sanhédrin, Pilate et d'autres encore), le Pape réaffirme la position du concile Vatican II : « la mort du Christ ne peut être imputée ni indistinctement à tous les juifs vivant alors, ni aux juifs de notre temps » ; en effet, tous, à cause de nos péchés, nous sommes responsables de la mort du Christ sur la Croix.
Mystère de la conscience humaine, mystère du dessein salvifique de Dieu, mystère de la Croix « qui est pour tous appel miséricordieux, et en même temps sévère, à reconnaître et confesser notre faute… à vivre dans la vérité. »

9. Cependant, on ne peut pas élargir cette imputation au-delà du cercle des personnes vraiment responsables. Nous lisons dans un document du Concile Vatican II : « Encore que des autorités juives, avec leurs partisans, aient poussé à la mort du Christ, ce qui a été commis durant sa Passion ne peut pas être imputé ni indistinctement à tous les juifs vivant alors, ni aux juifs de notre temps. » (Déclaration *Nostra Aetate,* 4.)

S'il s'agit ensuite d'évaluer la responsabilité des consciences, on ne peut oublier les paroles du Christ sur la Croix : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » (Lc 23, 34.) Nous trouvons l'écho de ces paroles dans un autre discours prononcé par Pierre après la Pentecôte : « Frères, je sais que vous avez agi par ignorance, tout comme vos chefs. » (Ac 3, 17.) Quelle discrétion devant le mystère de la conscience humaine, même dans le cas du plus grand délit commis au cours de l'histoire, la mise à mort du Christ !

10. À l'exemple de Jésus et de Pierre, même s'il est difficile de nier la responsabilité des hommes qui provoquèrent volontairement la mort du Christ, nous considérerons les choses, nous aussi, à la lumière du dessein éternel de Dieu qui a demandé à son Fils bien-aimé de s'offrir lui-même en victime pour les péchés de tous les hommes.
Dans cette perspective supérieure, nous nous rendons compte que tous, à cause de nos péchés, nous sommes responsables de la mort du Christ sur la Croix : tous, dans la mesure où, par le péché, nous avons contribué à faire en sorte que le Christ mourût pour nous en victime d'expiation. On peut également comprendre en ce sens les paroles de Jésus : « Le Fils de l'homme va être livré aux mains des hommes et ils le tueront mais, le troisième jour, il ressuscitera. » (Mt 17, 22.)

DC du 18 décembre 1988, n.1974